

Zone aéroportuaire d'Orly : un nouveau plan de mobilité pour 10.000 employés

Orly'Pro'Mobilité, qui réunit cinq entreprises travaillant sur la zone aéroportuaire d'Orly, a lancé un plan de mobilité qui mise sur le covoiturage et le vélo.

Les aéroports de la région parisienne sont notoires pour leur difficulté d'accès, notamment en transports en commun. Celui d'Orly, dans le Val-de-Marne, ne fait pas exception. Pour les employés des entreprises implantées sur la zone aéroportuaire, l'usage de la voiture individuelle est souvent incontournable pour se rendre au travail quotidiennement.

L'association Orly'Pro'Mobilité, qui regroupe cinq entreprises et l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre, s'est formée en 2019 afin de mutualiser les actions de mobilités.

En se concentrant sur les trajets domicile-travail, l'association a pour ambition de réduire « les émissions de gaz à effets de serre et polluants locaux, tout en contribuant à la prévention de la congestion sur la plateforme ».

90 % des salariés utilisent la voiture

Le Groupe ADP, Air France, Groupe Europe Handling, Hub Safe et Hub One représentent ainsi plus de 10.000 salariés sur la zone aéroportuaire. Parmi eux, 90 % utilisent la

voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, explique Mildred Dauphin, responsable développement durable du Groupe Europe Handling.

Orly'Pro'Mobilité avait déjà expérimenté la mise en place du covoiturage. Désormais, elle va plus loin avec le lancement d'un plan d'actions triennal 2022-2024, qui s'inscrit dans le cadre du Plan de mobilité employeurs commun (PDMEC). Avec la loi d'orientation des mobilités de 2020, les entreprises qui comptent plus de 50 employés sur un même site doivent en effet développer un projet pour le déplacement de leurs salariés.

Le plan d'actions triennal de l'association, élaboré après deux ans d'études mise donc sur le renforcement du covoiturage : les salariés ont déjà l'accès à l'application Karos, qui permet de trouver d'autres employés habitant près de leur domicile. Des places de stationnement dédiées seront également créées.

Pour les salariés vivant plus près de l'aéroport, l'usage de la bicyclette et du vélo électrique sera promu avec l'aménagement de pistes cyclables. L'intercommunalité Grand-Orly Seine Bièvre, qui fait partie de l'asso-

ciation, permet de faire le relais avec les villes concernées. Comme pour le covoiturage, l'installation de parkings pour vélos est prévue.

L'utilisation de vélos électriques sera également expérimentée pour les déplacements professionnels sur la plateforme.

« Rallier cinq nouvelles sociétés par an »

Orly'Pro'Mobilité veut continuer à se développer en réunissant davantage d'entreprises. Elle s'appuie notamment sur la Chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne. « L'objectif est de rallier cinq nouvelles sociétés par an », confirme Mildred Dauphin.

L'association veut élargir son recrutement au-delà de la zone aéroportuaire, et regarde notamment du côté du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, situé à proximité. « Quelle que soit la nature de l'entreprise, nous partageons la même zone d'activité et les mêmes réseaux de transports en commun et routiers », souligne Mildred Dauphin. ■

par Marie Delumeau

